



Epreuves en langues vivantes session 2014

publié le 27/06/2014

Descriptif :

Baccalauréat général : terminales ES, S, L ; Baccalauréat technologique : STD2A, STI2D, ST2S, STG, STL, STMG

Sommaire :

- Épreuves en langues vivantes applicables aux baccalauréats général et technologique à compter de la session 2014
-

● Épreuves en langues vivantes applicables aux baccalauréats général et technologique à compter de la session 2014

Brochure :

 **Brochure épreuves de langues vivantes juin 2014** (PDF de 533.7 ko)
Baccalauréats général et technologique à compter de la session 2014.

Sommaire de la brochure

► Baccalauréat général : terminales ES, S

- Partie orale
- Partie écrite
- LV3 (facultative)

► Baccalauréat général : terminale L

- Epreuve orale obligatoire
- Epreuve de langue vivante approfondie
- Epreuve obligatoire de littérature étrangère en langue étrangère
- Partie écrite
- LV3 (épreuve de spécialité ou facultative)

► Baccalauréat technologique

- STD2A, STI2D, STL
- ST2S
- STMG

► Epreuves de contrôle

► Cas particuliers

- Candidats qui présentent un handicap
- Candidats absents lors de l'épreuve orale
- Candidats individuels ou en établissements privés hors contrat

► Références

► Bulletins officiels

